

Réunion du 23 octobre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois octobre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Fabienne COSTEDOAT-DIU, Emmanuel HANON, Francis LARROQUE, Didier REY.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : PRESTATIONS DE DESHERBAGE DES SURFACES MINÉRALES SUR LA COMMUNE DE MOURENX : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT DE TRANSFERT

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 14 mars 2022 pour une remise des offres le 20 avril 2022.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum, passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre est attribué à un seul opérateur économique.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Le marché notifié le 17 mai 2022, a été attribué à la société **SARL ATOUT VERT** (64300 ARGAGNON) pour un montant de 74 665,28 € HT.

L'avenant a pour objet de mettre à jour les informations concernant la société ATOUT VERT suite à son rachat par le groupe Flore participations et transformation de forme juridique (de SARL en SAS). Il convient ainsi de conclure un avenant de transfert afin de formaliser ce changement de statut.

Le titulaire actuel du marché est donc désormais SAS ATOUT VERT.

Nouvelles coordonnées :

SAS ATOUT VERT

25 rue de l'Aulouzette Zone Eurolacq 2 – 64170 ARTIX

contact@atout-vert.fr

SIRET : 404 415 887 001 10

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** son Président à signer l'avenant de transfert

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,

Patrice LAURENT

